

Commune
De
TORCE EN VALLEE

Délibérations
Du Conseil Municipal



Date de convocation
30 mai 2024
Date d'affichage
30 mai 2024

L'an deux mil vingt-quatre,
Le quatre juin, à vingt heures précises,
Le Conseil municipal légalement convoqué le trente mai deux mil vingt-quatre s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel ROYER, maire.

En exercice 15
Présents 11
Votants 13

Étaient présents : Jean-Michel ROYER, Laurent GUILLET, Céline MATHÉ, Aurélie HOUDAYER, Emilie LOPES, Michel CHADUTEAU, Maryse BESNIER, Joël DAVID, Yves GICQUEL, Annick CUISINIER, Vincent GUILLERME.

Absents : Pascaline LEGENDRE; Olivier LE CORF;

Absents et excusés :

Aurélia BUTET donne pouvoir à Aurélie HOUDAYER pour voter en ses lieu et place
Denis DEBELLE donne pouvoir à Céline MATHÉ pour voter en ses lieu et place jusqu'à son arrivée à 20h30.

Le président a dénombré 11 conseillers présents et a constaté que la condition de quorum posée par l'article L. 2121-17 du CGCT était remplie.

Selon les dispositions de l'article L.2121-15 du Code des Collectivités Territoriales, Madame Aurélie HOUDAYER remplit les fonctions de secrétaire de séance.

ACHAT D'UN TRACTEUR TONDEUSE 2024 - 029

Monsieur le maire le rappelle au Conseil municipal que lors de l'élaboration du budget une enveloppe avait été attribuée pour l'achat d'une tondeuse pour le service technique.

Le service est équipé de matériel très vétuste pour l'entretien de tous les espaces verts de la commune, soit 9 au total.

Monsieur Le Maire propose au Conseil municipal de bien vouloir attribuer une enveloppe pour l'achat d'une tondeuse autoportée pour un montant maximum de 19 000 euros TTC.

Après délibération, le Conseil municipal, par le vote à main levée comme suit :

NOMBRE DE VOTANTS	POUR	CONTRE	ABSTENTION
13	12		1

VALIDE le montant proposé par Monsieur le Maire soit 19 000 euros.

AUTORISE Monsieur le maire à rechercher une tondeuse autoportée pour le service technique pour un montant maximum de 19 000 euros TTC.

AUTORISE Monsieur le Maire ou un Adjoint le représentant à signer tous les documents nécessaires à

Fait et délibéré en séance publique les jours, mois et an que dits,
Pour copie conforme,
Le Maire,
Jean-Michel ROYER